

258525-2026 - Licitación

Francia – Puesta a punto de instalaciones de calefacción – Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

OJ S 74/2026 16/04/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Correo electrónico: isabel.marques@semmaris.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Entidad con derechos especiales o exclusivos

Actividad del poder adjudicador: Asuntos económicos

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descripción: La SEMMARIS est la société chargée de la gestion et de l'aménagement du Marché International de Rungis, par décret n° 65-325 du 27 avril 1965 ainsi que par l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. L'article 34 de la loi n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a modifié l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques en prolongeant la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2068. Outre ses compétences proprement dites, son savoir-faire consiste en la gestion de contrats à long terme et en l'exploitation des réseaux de chaleur. Le réseau du MIN et des zones annexes représente une trentaine de km et environ 160 sous-stations. Ce réseau a été créé en 1969 et exploité dans le cadre d'une concession de 30 ans. A l'issue de cette concession, la SEMMARIS a repris en propre la gestion du réseau. Le réseau de chaleur du MIN est alimenté par une unité de valorisation énergétique et une chaufferie gaz assurant l'appoint secours, ce qui permet la distribution d'environ 167 GWh (en 2025). Cette production permet d'alimenter également 4 réseaux en plus du réseau de chaleur du MIN : ADP, Rungis Ville, SICUCV, zone Sénia. La chaleur est actuellement distribuée en Haute et en Basse Pression.

Identificador del procedimiento: 6e8d3031-61ec-4d62-a9c0-6867ce6f34ef

Identificador interno: BU Immobilière - Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

Tipo de procedimiento: Otro procedimiento de múltiples etapas

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 50721000 Puesta a punto de instalaciones de calefacción

Clasificación adicional (cpv): 09323000 Calefacción urbana, 45232140 Trabajos de construcción de redes de calefacción urbana, 45251141 Trabajos de construcción de centrales geotérmicas, 71314300 Servicios de consultoría en rendimiento energético, 71321200 Servicios de diseño de sistemas de calefacción, 45255500 Trabajos de perforación y de exploración

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: 1 rue de la Tour

Localidad: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

Información complementaria: La consultation est passée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatif aux contrats de concession. La SEMMARIS pourra recourir à la négociations, conformément à l'article L.3121-1 et R.3121-5 du Code de la commande publique. Des négociations pourront être engagées sur les éléments techniques et financiers. Des auditions de présentation des offres pourront être organisées afin d'en clarifier la compréhension. Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est fixé à 180 jours.

2.1.4. Información general

Información complementaria: Cette concession de services est passée selon une procédure restreinte. A ce titre il comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures, puis une phase d'offres. Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, les capacités économiques et financières, techniques et professionnelles. Le dossier de consultation des entreprises sera transmis aux 5 candidats admis à poursuivre la procédure en phase d'offres.

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Concession pour la conception, réalisation, financement, et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descripción: Dans le cadre de sa feuille de route RSE, la SEMMARIS souhaite diversifier ses approvisionnements en chaleur d'origine renouvelable et locale. La SEMMARIS envisage la réalisation dans le périmètre du MIN d'une géothermie profonde au Dogger. La SEMMARIS a déposé à la DRIEAT en juillet 2024 une demande de permis d'exploration, qui est en cours d'instruction. Ce permis d'exploration aura une validité de 3 ans à partir de sa date d'obtention. L'objectif est une mise en service de la géothermie avant fin 2028. Le projet prévoit une valorisation de chaleur géothermique estimée entre 56 et 70 GWh/an en sortie de centrale géothermique pour un investissement total (production + raccordements réseau) estimé à 25 M €, en date de valeur de janvier 2024. Cette production géothermique amènera une nouvelle source de production de chaleur d'origine renouvelable dont moins de la moitié sera utilisée pour les besoins du MIN. L'excédent devra être commercialisé à d'autres réseaux de chaleur.

- Dans le cadre du contrat de concession, il appartiendra au concessionnaire de réaliser un nouveau doublet géothermique au Dogger, sur la commune de Rungis sur la zone dite des Entrepôts du MIN, associé à l'échangeur géothermique ;
- Concevoir, financer et construire une centrale géothermique comprenant tous les équipements techniques et les pompes à chaleur (PAC) sur le même site, y compris les éléments de réseau nécessaires (canalisations, stations d'échange...) ;
- Commercialiser une partie de la chaleur à la SEMMARIS à un prix préférentiel ;
- Commercialiser à ses risques et périls le surplus de chaleur ;
- Exploiter la

centrale géothermique ainsi que les canalisations qu'il aura établies. En contrepartie, le Concessionnaire sera rémunéré : - par la SEMMARIS pour la chaleur qu'elle achètera, dans le cadre d'une tarification binomiale basée : o Sur les volumes de chaleur enlevés (tarif R1) ; o Sur une part des charges fixes (tarif R2). Les tarifs seront indexés selon des modes de calculs à définir. - par la vente auprès des réseaux de chaleur environnants, à ses risques et périls. La présente concession vaudra occupation du domaine public. Le Concessionnaire s'acquittera, à ce titre, d'une redevance d'occupation fixée dans le dossier de consultation des entreprises. A titre d'information, la SEMMARIS participera au coût de conception et de réalisation de l'opération. Le montant sera fixé au cahier des charges.

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 50721000 Puesta a punto de instalaciones de calefacción

Clasificación adicional (cpv): 09323000 Calefacción urbana, 45232140 Trabajos de construcción de redes de calefacción urbana, 45251141 Trabajos de construcción de centrales geotérmicas, 45255500 Trabajos de perforación y de exploración, 71314300 Servicios de consultoría en rendimiento energético, 71321200 Servicios de diseño de sistemas de calefacción

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: 1 rue de la Tour

Localidad: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 30 Años

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): no

Información complementaria: Compte tenu des investissements et de la durée du permis d'exploitation des puits géothermiques, la durée de la concession est de 30 ans ferme.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle. S'agissant de la conformité administrative du dossier de candidature, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 1 : - Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et /ou chacun des membres du groupement. En cas de groupement, le mandataire devra être le futur exploitant de la centrale géothermie. L'attention du candidat est appelée sur le caractère intangible de la forme de la candidature. En effet, il n'est pas possible, sauf cas d'exceptions, de modifier la forme de la candidature entre la phase de candidature et la phase de dépôt des offres ; - DC2 ; Pièce 2 : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de

signature devra être produit. - Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer le nom du groupe ; Pièce 3 : Déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 3123-16 du code de la commande publique, dûment datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, attestant : - Que la société ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du code de la commande publique dans sa rédaction en vigueur à la date de parution de l'avis de concession concernant la présente procédure. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. Pièce 4 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, l'ensemble des certificats visés à l'article R. 3123-18 du code de la commande publique et délivrés par les administrations et organismes compétents tels que prévus dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Ces certificats permettent d'attester que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Pièce 5 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, la description détaillée de l'entreprise : forme juridique (extrait K-bis de moins de trois mois), moyens en personnel, structure capitalistique (détail de la répartition du capital). Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Volumen de negocios anual general

Descripción del criterio de selección: S'agissant de la capacité économique et financière, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 6 : Attestation d'assurance en cours de validité des membres du groupement ou du candidat Pièce 7 : chaque candidat et/ou chacun des membres du groupement produira : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la concession pour chacun des trois derniers exercices disponibles ; - Les bilans ou extraits de bilans, comptes de résultat et annexes du candidat pour chacun des trois derniers exercices disponibles clos (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ; - Une déclaration bancaire quant à la situation de sa trésorerie et toute déclaration jugée utile par le candidat.

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: S'agissant de la capacité technique et professionnelle, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 8 : Chaque candidat ou groupement

établira une note détaillée permettant d'apprécier ses capacités et garanties techniques du groupement ou de son entreprise. Dans cette note, le candidat justifiera de sa capacité à assurer ou faire assurer, notamment en tenant compte des enjeux environnementaux et énergétique, la maîtrise d'œuvre, la construction, la conduite des procédures administratives, ainsi que l'exploitation pendant la durée de la concession. Cette note comprendra, (i) des références dont le candidat peut se prévaloir ; (ii) des indications sur le personnel d'encadrement, son effectif, ses titres d'études ou son expérience professionnelle. Le candidat produit également ses qualifications ou certifications éventuelles. Pièce 9 : Mémoire décrivant les moyens humains et matériels dont l'entreprise ou le groupement dispose. Pièce 10 : Qualification : les candidats devront justifier des qualifications suivantes ou équivalent par des références/attestations de travaux : Qualification Qualibat 5274 - Exploitation d'installation de chauffage et de rafraichissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m², Qualification Qualibat 5282 - Exploitation de réseaux de chaleur et de froid urbain puissance > 6mw ou avec d.s.p. Ces qualifications ne pourront pas être sous-traitées. Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 5

Número máximo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 5

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères seront indiqués dans le dossier de consultation transmis aux candidats admis à répondre à la phase d'offres.

5.1.11. Pliegos de contratación

El acceso a determinados documentos de contratación está restringido

Lenguas en las que los pliegos de contratación están disponibles oficialmente: francés

La información sobre los documentos restringidos está disponible en: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Permitida

Dirección para la presentación: <https://marches.maximilien.fr>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Son necesarios el sello o la firma electrónicos avanzados o cualificados [como se definen en el Reglamento (UE) n° 910/2014]

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 15/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Permitida

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organización encargada de los procedimientos de recurso: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organización que recibe solicitudes de participación: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organización que tramita ofertas: SEMMARIS - Marché International de Rungis

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Número de registro: 66201249100012

Departamento: 94550

Dirección postal: 1 rue de la Tour

Localidad: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisión del país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: Francia

Punto de contacto: SEMMARIS - Direction des Affaires Juridiques et Générales et de la Compliance

Correo electrónico: isabel.marques@semmaris.fr

Teléfono: +33141808147

Dirección de internet: <https://www.rungisinternational.com>

Terminal de intercambio de información (URL): <https://marches.maximilien.fr>

Perfil de comprador: <https://marches.maximilien.fr>

Otros puntos de contacto:

Denominación oficial: Tribunal Administratif de Melun

Departamento: 77000

Código postal: 77000

Correo electrónico: greffe.ta-melun@juradm.fr

Teléfono: +33160565690

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

Organización que tramita ofertas
Organización encargada de los procedimientos de recurso
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso
Organización de mediación

8.1. **ORG-0000**

Denominación oficial: Publications Office of the European Union

Número de registro: PUBL

Localidad: Luxembourg

Código postal: 2417

Subdivisión del país (NUTS): Luxembourg (LU000)

País: Luxemburgo

Correo electrónico: ted@publications.europa.eu

Teléfono: +352 29291

Dirección de internet: <https://op.europa.eu>

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 59dda915-ed64-472b-82e3-4fcab8b1d5e4 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 14/04/2026 15:03:43 (UTC+00:00) Hora de Europa Occidental, GMT

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 258525-2026

Número de la edición del DO S: 74/2026

Fecha de publicación: 16/04/2026